

Il s'agit d'élire vos élu·es au CSA plénier et à la Formation Spécialisée Santé, Sécurité et Conditions de travail (F3SCT)

Au sein du Comité social d'administration,

- nous nous sommes toujours opposé·es : aux réorganisations des services imposées du haut vers le bas ; aux destructions d'emplois pérennes ; aux dispositifs de primes inégalitaires ;

- nous avons été force de proposition pour l'amélioration des conditions de travail, pour gagner l'égalité professionnelle entre femmes et hommes et pour lutter contre toutes formes de discrimination.

Au sein de la F3SCT, nous avons, entre autres :

- obtenu la mise en place d'un **protocole "fortes chaleurs"**, déclenché à plusieurs reprises pour protéger les collègues soumis à des températures insupportables ;

- activement participé aux groupes de travail traitant des conditions de travail, voir être la seule organisation syndicale assidue à participer au groupe de travail sur les « Températures extrêmes »;

- obtenu qu'à la suite des visites de la FSSSCT, **une réunion soit systématiquement organisée pour informer** les personnels des conclusions et préconisations faites ;

- bataillé sans arrêt pour que des **marqueurs de mal-être au travail** (turnover, arrêts maladie, etc.) nous soient communiqués par service et unité ;

- relayé activement, au sein de la F3SCT, la lutte collective des agents de plusieurs services ou unités en souffrance ;

- obtenu la mise en place de la charte du droit à la déconnexion ;

et nous vous avons également consulté·es au travers de questionnaires.

Au CSA

Comité Social d'Administration

Université d'Aix-Marseille

Liste CGT FERC Sup – SUD Éducation

Tou·tes les agent·es sont électeurs et électrices : Personnels BIATSS, enseignant·es-chercheur·es, doctorant·es, enseignant·es, chercheur·ses – titulaires et contractuel·les

Je vote CGT

éducation Sud Bouches-du-Rhône

Votez CGT FERC Sup et SUD Éducation pour défendre un service public national d'Enseignement supérieur et de Recherche gratuit, laïque et émancipateur. Nos organisations portent dans les luttes et dans toutes les instances, avec ses élu·es et mandaté·es, les revendications élaborées avec les collègues et conformes à nos valeurs :

- Augmentation des traitements/salaires, dégel du point d'indice (revalorisation immédiate de +20 %), indexation sur le coût de la vie.
- SMIC à 2000 euros brut.
- Création massive de postes de fonctionnaires.
- Université ouverte et gratuite pour tous les étudiant·es, sans sélection.
- Arrêt de la privatisation rampante de l'Enseignement supérieur, arrêt de la sous-traitance.
- Arrêt des restructurations brutales et destructrices.
- Retraite à 60 ans maximum avec une pension d'au moins 75 % du traitement/salaire brut des 6 derniers mois.
- Mise en œuvre de l'égalité professionnelle (salaires et carrières) entre les femmes et les hommes, contre les violences sexistes et sexuelles, contre les discriminations.
- Abrogation du jour de carence.
- Revalorisation des primes statutaires à hauteur de 25 % minimum du salaire moyen du corps avant intégration dans le traitement indiciaire.
- Deux grades par corps pour tous les corps, et passage automatique au grade supérieur après deux ans à l'indice terminal.
- Suppression de toute forme de rémunération au mérite :
- Le passage aux 32 h hebdomadaire sans perte de salaire et la création des postes afférents.
- Pour les enseignant·es : un service d'enseignement de 125 h TD / an (EC) ou 250 h TD / an (PRAG / PRCE).
- Que les avis du CSA et de la F3SCT soient contraignants pour l'employeur.
- Le retour à des CHSCT de plein exercice.

Au niveau de l'établissement :

- ✓ **L'amélioration des conditions de travail** de chacun·e, en particulier dans les services et unités en souffrance.
- ✓ **L'arrêt des restructurations** et réorganisations incessantes sans concertation des personnels, la transparence dans les groupes de travail et la hausse du taux de promotions.
- ✓ **Le maintien de l'emploi** dans le service public plutôt que la sous-traitance et l'externalisation de pans entiers des emplois dans notre université (nettoyage, gardiennage, etc.).
- ✓ **La baisse de la précarité**. Bilan social après bilan social, la part de contractuel·les ne cesse d'augmenter (+ de 40 % aujourd'hui), ça suffit !
- ✓ **Des primes revalorisées et identiques** par corps et grades, titulaires et contractuel·les, contre toutes les formes de rémunération au mérite (RIFSEEP, RIPEC) qui individualisent les salaires, mettent en concurrence les agent·es et cassent les collectifs de travail.
- ✓ **Un renforcement de la politique de lutte contre les violences sexistes et sexuelles**, pour que les victimes soient accompagnées et protégées et que les personnes responsables des violences soient sanctionnées.
- ✓ **Une action sociale financée** à hauteur de 1% de la masse salariale et gérée par vos élu·es.
- ✓ **L'exonération des frais d'inscription** pour tous et toutes les doctorant·es.
- ✓ **Veiller à la mise en œuvre effective** de la charte sur les températures extrêmes.

Pour défendre vos droits et le service public, votez, faites voter pour la CGT !

Des élu·es CGT FERC Sup – SUD Éducation pour l'amélioration du Service public et la défense inconditionnelle du statut général des fonctionnaires

Bruno Pouvelle
IGR, Luminy
Delphine Cavallo
IGE, Aix
Chrystelle Lebouin
MCF, Saint-Jérôme
Christophe Demarque
MCF, Aix
Linda Zaoui
IGE, Aix
Pascal Hingamp
MCF, Endoume
Clarisse Nabet
ASI, Aix
Antoine Bennahmias
PRAG, Aix
Coraline Airault
ASI, Pharo
Cédric Bottero,
Tech, Aubagne

Laurence Louis
IGE, Timone
Mickaël Akimowicz,
MCF, Digne
Magali Doullay
Tech, Saint-Charles
Julien Lefevre
MCF, Luminy
Lise Gastaldi
MCF, Aix
Ray Bhugawn
Mag, Aix
Hélène Dugourd
Tech, Saint-Charles
Nicolas Levernier
CR, Luminy
Laure Denoix,
IGE, Saint-Charles
Fabrice Feinstein,
PR, Luminy

IGR : Ingénieur.e de recherche
IGE : Ingénieur.e d'étude
ASI : Assistant.e ingénieur.e
Tech : Technicien.ne
Mag : Magasinier.e
CR : Chargé.e de recherche
PRAG : Professeur.e Agrégé
MCF : Maître.sse de conférences

Les prérogatives des CSA et des F3SCT sont trop souvent méconnues. C'est important d'avoir des élu·es CGT au CSA et à la F3SCT, pour intervenir sur nos conditions de travail et sur les questions qui relèvent du périmètre de ces instances :

- l'organisation, le fonctionnement des services (restructurations, transferts et sous-traitance, temps de travail, télétravail, outil de travail, logiciel métier…) ;
- les questions relatives aux effectifs, à la gestion des emplois ;
- le régime indemnitaire (RIFSEEP, RIPEC, etc.), les lignes directrices de gestion (mobilité, promotions) ;
- la formation, l'insertion et la promotion de l'égalité professionnelle ;
- la lutte contre toutes les discriminations ;
- la prévention des risques, l'hygiène, la sécurité et l'amélioration des conditions de travail ;
- la participation de l'employeur à la protection sociale complémentaire et à l'action sociale ;
- analyse des Registres Santé et Sécurité au Travail (RSST), visites de services en difficultés, et enquêtes en cas d'accidents du travail.